

## Cursus : Publicité Conception - Rédaction

(bachelier de spécialisation 60 crédits)

### Présentation du cursus

La part de l'écriture et de la narration prend toujours davantage d'importance dans la communication au travers des médias existants et émergents (imprimés, web, créations sonores, images animées...). Ces nouvelles écritures exigent des compétences spécifiques : réactivité, capacité d'adaptation, maîtrise d'un vocabulaire adapté, prise en compte de publics micro-ciblés... Actuellement, ces compétences ne sont accessibles que par le biais d'une intégration dans un milieu professionnel. Pour répondre à cette attente, le bachelier de spécialisation Conception-Rédaction aura comme objectif central de donner aux étudiants la capacité de créer, rédiger et mettre en récit des objets de communication dont ils maîtriseront progressivement les outils et les techniques propres à l'argumentation et à la communication. Cet enseignement cherchera à stimuler leur créativité, développer leurs qualités rédactionnelles et intensifier leur capacité à traduire le réel en récits, tout en veillant à les rendre conscients de leur responsabilité sociétale et soucieux des enjeux éthiques de notre époque.

Pour être admis en année de spécialisation, le candidat devra réussir les épreuves d'admission. Celles-ci sont composées d'un entretien de motivation portant sur les capacités d'expression et d'analyse ainsi que sur la créativité du candidat (book). L'épreuve écrite permettra d'évaluer les capacités créatives, conceptuelles et rédactionnelles du candidat.

Critères d'évaluation des épreuves d'admission :

- Motivation, expression et analyse (entretien);
- créativité (dossier et épreuve écrite);
- capacités rédactionnelles : style, orthographe, syntaxe, etc.;
- capacités conceptuelles : créativité, pertinence, etc.;
- évaluation des compétences en anglais.

Sont en droit de se présenter aux épreuves d'admission:

- Toute personne - étudiant ou non - porteur au minimum d'un titre de Bachelier (180 crédits) et issue d'études supérieures artistiques liées de près ou de loin à la communication ou aux arts visuels;
- les étudiants porteurs d'un bachelier APVE Publicité issus des ESA Saint-Luc Tournai et Bruxelles (de plein droit);
- les étudiants porteurs d'un bachelier images plurielles imprimés issus de l'ESA «Le 75» (de plein droit);
- les étudiants diplômés en publicité issus d'autres écoles supérieures des Arts belges ou étrangères.